



In support of and in partnership with
the United Nations Harmony with
Nature Programme



Assemblée de la Terre – France, Université de Toulon, le 2 juillet 2025

Allocution d'ouverture

Lancement officiel – Assemblée de la Terre -France

Laurence GAILLARD DE VILLAINÉ, Directrice de la Direction de la Formation
Professionnelle et de l'Alternance, Université de Toulon
Discours présenté par Olivier Jean-Baptiste AGOSTINI,
responsable de l'Université du Temps Libre

Mesdames, Messieurs,

Je m'exprime aujourd'hui au nom de Madame Laurence Gaillard de Villaine, directrice de la formation professionnelle et de l'alternance de l'Université de Toulon, qui n'a pu être présente parmi vous et me prie de vous transmettre ses salutations les plus respectueuses.

C'est un honneur pour notre université de participer à cette Assemblée de la Terre, placée sous l'égide du programme *Harmony with Nature* des Nations Unies.

En 2018, l'Université de Toulon a ouvert le tout premier Diplôme Universitaire en France intitulé *Droit des Animaux*. Cette formation pionnière connaît depuis un succès continu, avec des promotions complètes quasiment chaque année.

En 2021, forte de l'expérience du confinement, elle est devenue la première formation 100% à distance de notre université, répondant à la fois aux enjeux environnementaux et à la nécessité de diffuser le savoir sans frontières. Cette transformation a permis d'accueillir un public national, reflet de l'universalité des enjeux liés aux droits du vivant.

En 2022, une étape décisive a été franchie : le diplôme a intégré une matière pionnière intitulée *Droit du vivant, environnement et jurisprudence de la Terre*. Cette innovation est concomitante à la reconnaissance académique et institutionnelle de notre travail : le

programme *Harmony with Nature* de l'ONU a formalisé un partenariat avec notre université, et un texte issu de cette dynamique a été sélectionné par l'UNESCO dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (WHEC 2022).

Je souhaite ici remercier chaleureusement les deux enseignants-chercheurs à l'origine de cette démarche visionnaire, Caroline Regad et Cédric Riot. Grâce à leurs travaux sur la personnalité juridique de l'animal, à la *Déclaration de Toulon* et à la *Charte du Droit du Vivant*, l'Université de Toulon participe aujourd'hui activement à la construction d'un droit du vivant, à la croisée de la recherche, de l'enseignement et de l'engagement citoyen.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des participants à cette Assemblée. Vos réflexions, vos engagements et vos actions nourrissent un mouvement global en faveur d'un droit repensé, respectueux du vivant sous toutes ses formes.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, nous croyons que transmettre, c'est transformer. Notre devoir est de former celles et ceux qui penseront et défendront demain un droit capable d'inclure l'ensemble du vivant.

Je vous remercie.

